

| |
|-------------|
| Département |
| NORD |
| Canton |
| ANICHE |
| Commune |
| DECHY |

ARRÊTÉ DU MAIRE

PORTANT INTERDICTION D'UTILISATION D'INSTALLATIONS SPORTIVES

Nous, Maire de la Commune de DECHY,

CONSIDÉRANT que des travaux de remplacement des menuiseries sur différents bâtiments communaux doivent être entrepris,

ARRÊTONS

Article 1^{er} :

- L'utilisation de la salle ETHUYN (DOJO), rue Jules Guesde est interdite du 10 au 21 juillet 2023

Article 2 : Le présent arrêté sera transmis à :

- Monsieur le Président du Judo Club Dechynois,
- Madame la Présidente du MBKC du Douaisis
- Monsieur le Président de l'Association « ADN »
- Madame la Présidente de l'Association « Gym en musique »
- Monsieur le Président de l'Association « AJCD »
- Monsieur le Directeur des services techniques municipaux.

Fait en Mairie de DECHY,
Le 30 juin 2023

Publié sur le site de la ville le 03 juillet 2023.

Le Maire

Jean-Michel SZATNY

ARRÊTÉ